



DONNONS DE LA FORCE  
À VOS COMPÉTENCES

## CHIMIE CFE – CGC

Jean LAMOTTE  
Représentant de la branche  
Cristallerie / Verre à la Main CFE-CGC  
15, rue du Moulin  
54113 – BULLIGNY

### **RESUME DE LA REUNION PARITAIRE SALAIRES du 17 Juin 2005**

#### **Salaires :**

Enfin, un accord signé au verre à la main . . . . .

Depuis 1998, nous faisons du sur place

Les 5 organisations syndicales ont donc paraphé l'accord salaires.

#### **Particularités de cet accord :**

Le pied de grille est au SMIC, le deuxième coefficient cadre confirmé est supérieur au plafond de la sécurité sociale (la demande CFE-CGC était d'avoir cette référence au coefficient précédent La délégation patronale bien intégré cette demande qui devrait être honorée au cours de l'année 2006 ; (voir CR du 30 mars)

Le SMP pied de grille (servant de base de calcul des primes) passe de 3,13€ à 3,75€

#### **Négociations à ouvrir au 2<sup>ème</sup> semestre :**

Salaires après augmentations du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet,

Accord classifications,

Formation DIF,

Retraites anticipées,

Pénibilité

En cours : Enquête sociale